

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: PIEGE VOLANTS

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0037

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0026957-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	2
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

PIEGE VOLANTS
K-OCIDE PIEGE MOUCHE
K-OCIDE APPAT MOUCHES
K-OCIDE NASSE A MOUCHE
K-OCIDE ATTRAPE MOUCHE
K-OCIDE ACTIVATEUR DE PIEGE
ABATOUT PIEGE MOUCHE
ABATOUT APPAT MOUCHES
ABATOUT NASSE A MOUCHE
ABATOUT ATTRAPE MOUCHE
ABATOUT ACTIVATEUR DE PIEGE
VNM PIEGE MOUCHE
VNM APPAT MOUCHES
VNM NASSE A MOUCHE
VNM ATTRAPE MOUCHE
VNM ACTIVATEUR DE PIEGE
TRANKILL PIEGE MOUCHE
TRANKILL APPAT MOUCHES
TRANKILL NASSE A MOUCHE
TRANKILL ATTRAPE MOUCHE
TRANKILL ACTIVATEUR DE PIEGE
PIEGE MOUCHE
PIEGE VOLANT
APPAT MOUCHES
NASSE A MOUCHE
ATTRAPE MOUCHE
ACTIVATEUR DE PIEGE
PIEGE INSECTE VOLANT

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	VNM
	Adresse	33 allée des espagnols 12450 CALMONT France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0037	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0026957-0000	
Date de l'autorisation	29/04/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	07/04/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	AB MAURI
Adresse du fabricant	77 MIJLWEG 3316 BE DORDRECHT Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	77 MIJLWEG 3316 BE DORDRECHT Pays-Bas

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	2329 - Saccharomyces cerevisiae (levure)
Nom du fabricant	AB MAURI
Adresse du fabricant	42 VIA MILANO 27045 CASTEGGIO PV Italie
Emplacement des sites de fabrication	42 VIA MILANO 27045 CASTEGGIO PV Italie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Saccharomyces cerevisiae (levure)		Substance active	68876-77-7		99

2.2. Type de formulation

WP - Poudre mouillable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

--

Conseils de prudence

--

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Attractif pour Guêpes - Non professionnels - Extérieur

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Vespula vulgaris
Nom commun: Guêpes
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Produit à diluer dans un piège Pièges espacés tous les 5 m.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 20 g de produit à diluer dans 500 mL d'eau par piège. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 20 g de produit à diluer dans 500 mL d'eau par piège.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Sachet scellé - PET/ALU/PEBD : 7 - 20 g Sachet scellé - PET/ALU/PE : 500 g

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Attractif pour Mouches - Non professionnels - Extérieur

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouche domestique Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Produit à diluer dans un piège. Pièges espacés tous les 5 m.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 20 g de produit à diluer dans 500 mL d'eau par piège. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 20 g de produit à diluer dans 500 mL d'eau par piège.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Sachet scellé - PET/ALU/PEBD : 7 - 20 g Sachet scellé - PET/ALU/PE : 500 g

--

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Le produit est efficace 24 heures après réhydratation.
- Le produit est efficace jusqu'à 14 jours.
- Le niveau d'eau dans le piège doit être vérifié régulièrement pour maintenir l'efficacité du produit.
- En cas de faible capture d'insectes, changer le piège de place.
- Pour une efficacité maximale, le piège doit être suspendu à une hauteur d'environ 2 mètres du sol.
- Une fois que le piège est rempli de mouches/guêpes mortes, il peut être retiré ou remplacé si nécessaire.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains après manipulation du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 69 mois.
- Stocker dans un endroit sec.
- Stocker à des températures inférieures à 25°C.
- Protéger du froid, de la lumière et de l'humidité.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations